



Commune de

date de dépôt : 05/01/2023
demandeur : Monsieur ALLAIS PHILIPPE
pour : Une véranda
adresse terrain : 820 rue du manoir du vièvre
27450 Saint Étienne l'Allier
Cadastre : ZA 39

**CERTIFICAT
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune**

Le maire de Saint Étienne l'Allier

Vu la déclaration préalable présentée le 05/01/2023 par Monsieur ALLAIS Philippe

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réalisation d'une véranda
- sur un terrain situé 820 rue du manoir du vièvre 27450 Saint Étienne l'Allier
- pour une surface de plancher de 19.95m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les articles R.111-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme adopté en date du 05 juillet 2012 modifié le 01 février 2019 ;

Vu le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie adoptée en date du 01/03/2017 ;

Vu l'avis du Maire en date du 06/01/2023

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 17 janvier 2023

Le maire,
Jean-Charles BEAUCHÉ

